



### L'Erguël se mobilise pour sauver sa patinoire

Chaque entraîneur de hockey sur glace rêverait de pouvoir s'appuyer sur deux lignes aussi impliquées dans le travail à fournir pour atteindre l'objectif défini. De Sonceboz à La Ferrière, les maires des dix communes dénombrées se mobilisent pour assainir une infrastructure, qui en cas d'opération victorieuse, n'aura jamais si bien porté son nom : la Patinoire d'Erguël. Une noble intention nourrit ce projet fédérateur : sans assainissement, ce haut-lieu de la vie sportive régionale pourrait très vite ne plus bénéficier des autorisations nécessaires à son exploitation.

Ainsi donc la Patinoire d'Erguël s'offrira pour paradoxe de jouer son avenir cet été. Déterminée en fonction d'un coefficient par habitant, l'implication financière de chaque localité concernée doit maintenant recevoir l'aval de chaque assemblée de commune selon une procédure, dont la votation populaire organisée à Saint-Imier dimanche 25 septembre 2016 marquera le terme. Partout il s'agira de savoir si les ayant-droits donnent leur accord à l'achat d'actions de la nouvelle société anonyme appelée à gérer cette infrastructure une fois assainie et dont les communes seraient les actionnaires exclusifs contribuant par une subvention annuelle à son fonctionnement.

Le projet d'assainissement de la Patinoire d'Erguël occasionnera un investissement estimé entre CHF 5'500'000.- et CHF 6'000'000.-. Ses spécificités techniques ont été dévoilées ce jour par le consortium architectural mandaté et ses atouts détaillés par dix chefs d'exécutifs communaux tous acquis à la cause.

Au nom des exécutifs communaux favorables au projet d'assainissement de la Patinoire d'Erguël